



Conditions Générales d'Inscription

Année scolaire 2024/2025

(Association loi 1901)

Frais d'inscription et d'adhésion :

Cours en classe

Amélioration : 1h30 hebdomadaires - 1095€ (paiement en 10 fois, soit 240€ lors de l'inscription puis 95€/mois x 9 mois) ou 995€ (paiement en 1 fois, réduction de 100€)

Perfection (sans déjeuner) : 3h hebdomadaires - 1995€ (paiement en 10 fois, soit 240€ lors de l'inscription puis 195€/mois x 9 mois) ou 1795€ (paiement en 1 fois, réduction de 200€)

Perfection (déjeuner inclus) : 4h hebdomadaires - 2695€ (paiement en 10 fois, soit 400€ lors de l'inscription puis 255€/mois x 9 mois) ou 2395€ (paiement en 1 fois, réduction de 300€)

Immersion (sans déjeuner/jeux) : 6h hebdomadaires - 3995€ (paiement en 10 fois, soit 440€ lors de l'inscription puis 395€/mois x 9 mois) ou 3595€ (paiement en 1 fois, réduction de 400€)

Immersion (déjeuner/jeux inclus) : 8h hebdomadaires - 4995€ (paiement en 10 fois, soit 540€ lors de l'inscription puis 495€/mois x 9 mois) ou 4495€ (paiement en 1 fois, réduction de 500€)

Atelier arts plastiques chinois : prévoir un montant supplémentaire de 50€ pour l'achat du matériel

Cours en ligne

Immersif : 25min/séance 1 à 4 séances hebdomadaires - 1 séance hebdomadaire 325€ (paiement en 10 fois, soit 55€ lors de l'inscription puis 30€/mois x 9 mois) ou 295€ (paiement en 1 fois, réduction de 30€)

Actif : 1h/séance 1 à 2 séances hebdomadaires - 1 séance hebdomadaire 755€ (paiement en 10 fois, soit 125€ lors de l'inscription puis 70€/mois x 9 mois) ou 695€ (paiement en 1 fois, réduction de 60€)

Stages

Stage pré-rentrée (demi-journée) : 3 x 3h - 195€ (paiement en 1 fois)

Stage en classe (1 semaine) : 35h - 795€ (paiement en 1 fois)

Stage en classe (4 semaines) : 4 x 35h - 3295€ (paiement en 10 fois, soit 640€ lors de l'inscription puis 295€/mois x 9 mois) ou 2995€ (paiement en 1 fois, réduction de 300€)

Stage en ligne (1 semaine) : 10 heures - 225€ (paiement en 1 fois)

Cours d'essai

En ligne : 1 séance de 25min - 10€ ou 1 séance de 1h - 20€

En classe : 1 séance de 1h30 - 30€ ou 1 séance de 3h - 60€ ou 1 séance de 4h - 80€ ou 2 séances de 3h - 120€ ou 1 séance de 8h - 160€

1/ L'année scolaire 2024/2025 démarre officiellement à partir du lundi 16 septembre 2024. Les cours hebdomadaires se déroulent tout au long de l'année scolaire hors vacances scolaires, soit 30 semaines au total pour une année scolaire. Les stages s'organisent durant les périodes de vacances.

2/ Les frais d'inscription des cours couvrent une année scolaire et les frais d'inscription des stages couvrent la ou les semaines de stages. La cotisation d'adhésion annuelle à la somme de 20 euros est incluse lors du premier paiement de chaque année scolaire. Les frais de cours d'essai couvrent une séance de cours. Les livres numériques sont fournis gratuitement à la demande. Les livres imprimés ne sont pas inclus dans les frais d'inscription.

3/ La totalité des frais d'inscription sont à verser au plus tard avant le premier cours pour paiement en 1 fois. Les règlements s'effectuent soit en ligne par carte bancaire lors de l'inscription en ligne sur le site web de l'école (paiements sécurisés via Simplybook et Stripe), soit par virement bancaire sur le compte ci-dessous : ASSOC CHINOIS OBJECTIF BILINGUE, Banque : BNP PARIBAS, RIB : 30004 00895 00010183897 26, IBAN : FR76 3000 4008 9500 0101 8389 726, BIC : BNPAFRPPXXX.

En cas de paiement différé, le premier paiement est à verser par virement ou par carte en ligne après l'inscription afin de réserver la place. Les échelonnements sont à effectuer par prélèvement automatique chaque mois suivant le premier paiement. Le non-paiement d'un échelonnement excédant 15 jours entraîne l'arrêt immédiat des cours jusqu'à notre réception du règlement. Pendant cette période, l'élève n'est plus autorisé à entrer dans l'enceinte scolaire. Dans ce cas, l'école n'engage aucune responsabilité de garder ou de surveiller l'élève s'il est laissé tout seul dans le jardin ou devant le portail de l'école.

Les frais administratifs supplémentaires d'une facture avec un lien de paiement sont de 20 euros.

La facture ou le reçu ne peut être en aucun cas modifié ou refait à la suite du paiement effectué. La demande d'une attestation d'inscription peut être pris en compte.

Les chèques et les espèces ne sont pas acceptés.

Annulation:

Cours hebdomadaires et stages en classe

L'élève dispose d'un délai de rétractation de 14 jours avant le premier cours, sans avoir à justifier un motif. Les sommes versées au moment de l'inscription effectuée en ligne seront remboursées en diminuant un montant non remboursable équivalent à 25% du montant total des frais d'inscription.

Cours hebdomadaires et stages en ligne

L'annulation d'inscription définitive ne donne lieu au remboursement des frais d'inscription que si la demande est faite au plus tard à l'issue de la 4ème séance, sauf la somme retenue qui se calcule en fonction du nombre d'heures réalisées.

1/ Toute demande d'annulation se fera par email avec un RIB en pièce jointe. Le remboursement se fera par virement. Tout retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

2/ L'école se réserve le droit d'annuler un cours ou un stage dans la circonstance où l'effectif ne serait pas suffisant. Et l'intégralité des frais de scolarité correspondants sera remboursée. Si l'école est dans l'obligation de fermer temporairement en cas de force majeure, les cours hebdomadaires seront rattrapés. Les stages et les cours d'essai seront reportés ou entièrement remboursés à la demande des parents.

3/ La demande de changement d'horaire ou de classe de la part des parents doit être faite par écrit et peut être acceptée par l'école, sous réserve des places disponibles. Le changement ne peut s'appliquer qu'une seule fois en cours d'année scolaire. En cas de nécessité, l'école se réserve aussi le droit de modifier les horaires et le calendrier des cours sous réserve d'en informer préalablement les parents et les élèves.

Déclaration:

1/ Les parents acceptent que l'École de Chinois Objectif Bilingue agisse dans le meilleur intérêt pour le bien-être de leur enfant et acceptent de soumettre aux règlements intérieurs de l'école.

2/ En cas de manquement par l'élève au bon déroulement du cours ou aux règlements intérieurs ou il porte atteinte à la sécurité des autres ou à la réputation de l'école, celle-ci se réserve le droit d'interrompre la formation de l'élève fautif, sans remboursement de ses cours.

3/ En cas de retard des parents à l'heure prévue de la sortie des classes (plus que 10 minutes), le frais de garde supplémentaire est facturé : 15 euros pour 30 minutes incluses.

4/ L'école ne sera pas tenue à ouvrir un atelier malgré prévu en cas de nombre d'inscrits insuffisant et proposera toutefois d'autres ateliers appropriés. La demande de changement d'atelier en cours d'année doit être faite par écrit et peut être acceptée sous réserve de la disponibilité des places. Le changement ne peut s'appliquer qu'une seule fois en cours d'année scolaire.

5/ Toute demande de cours de rattrapage en cas d'absence doit parvenir par écrit à l'école. La demande peut être acceptée à condition que les motifs d'absence soient relatifs à la force majeure (justificatif à fournir). L'école propose des cours de rattrapage sous réserve des places disponibles. Les cours de rattrapage pendant les stages sont facturés à 50% du montant de stage.

6/ Les parents autorisent la diffusion de photographies ou audiovisuelle des enfants sur le site officiel de l'école ou ses supports de réseaux sociaux.